

8 MARS

ELLES CHANGENT LE MONDE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

**En cette Journée internationale des droits des femmes,
la CGT tient à adresser à toutes les femmes ses vœux de solidarité, de respect et de reconnaissance.**

Cette journée, célébrée chaque 8 mars, est un moment fort pour rappeler les combats menés, les avancées obtenues et celles qu'il reste encore à conquérir. Les droits des femmes ne sont ni acquis définitivement ni négociables : ils sont le fruit de luttes collectives pour l'égalité salariale, la reconnaissance professionnelle, la fin des violences et le respect de la dignité. Mais au-delà de cette date symbolique, nous affirmons avec force que l'égalité entre les femmes et les hommes ne doit pas être défendue un seul jour par an. C'est tous les jours que les femmes doivent être traitées avec le même respect, les mêmes droits, les mêmes salaires et les mêmes opportunités que les hommes.

La CGT reste mobilisée au quotidien pour faire progresser l'égalité réelle dans les entreprises et dans la société.

**Parce que l'égalité n'est pas une revendication ponctuelle :
c'est un droit fondamental, qui doit vivre et s'appliquer chaque jour de l'année.**

L'origine de la Journée internationale des droits des femmes

La Journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque année le 8 mars, trouve son origine dans les luttes sociales et politiques menées par les femmes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

Ouvrières et militantes dénoncent alors des conditions de travail difficiles, des salaires inégaux et l'absence de droits civiques.

En 1910, lors de la Conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague, la militante allemande Clara Zetkin propose la création d'une journée internationale pour défendre les droits des femmes, notamment le droit de vote. La journée est célébrée dès 1911 dans plusieurs pays européens.

La date du 8 mars s'impose progressivement, notamment après les manifestations de femmes en Russie en 1917, qui réclament « du pain et la paix » et participent au déclenchement de la Révolution russe.

La reconnaissance officielle intervient en 1975, lorsque l'Organisation des Nations unies inscrit cette journée dans le cadre de l'Année internationale de la femme, puis en 1977, lorsqu'elle invite les États à la célébrer.

En France, la dynamique est renforcée dans les années 1980 avec l'action de Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme (1981-1986) qui institutionnalise le 8 mars et fait adopter des mesures majeures en faveur de l'égalité professionnelle.

**Aujourd'hui, le 8 mars demeure une journée de mobilisation et de réflexion,
symbole d'un combat historique pour l'égalité.**



Clara ZETKIN - 1857-1933
Militante socialiste et féministe allemande



Yvette ROUDY née le 10 avril 1929
Ministre des Droits de la femme (1981-1986)